

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2020

Approbation du procès-verbal des séances du Conseil Municipal des 25 septembre 2020 et 13 octobre 2020

I - AFFAIRES FINANCIERES ET RESSOURCES INTERNES

- 1-1. Délégations et représentations diverses : Commission Consultative des Services Publics Locaux – Modificatif
- 1-2. Budget principal - Décision modificative n° 1
- 1-3. Budget annexe commerce relais – Décision modificative n° 1
- 1-4. Ouverture des crédits d'investissement pour le budget principal
- 1-5. Ouverture de crédits d'investissement – Exercice 2021 – Budget annexe eau
- 1-6. Reversement du budget principal vers les budgets annexes
- 1-7. Engagement de la procédure de clôture du budget annexe « Comptoir Appaméen des Viandes »
- 1-8. Engagement de la procédure de clôture du budget annexe « ZH du Chandelet »
- 1-9. Zone du Chandelet – Convention de reversement de la Taxe d'Aménagement entre la Ville de Pamiers et la Communauté de Communes des Portes d'Ariège-Pyrénées
- 1-10. Admission en non-valeur
- 1-11. Pertes de créances irrécouvrables
- 1-12. Etalement de charges dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire de la COVID-19
- 1-13. Prise en charge du déficit constaté sur la régie Maison des Associations
- 1-14. Réhabilitation de la piste d'athlétisme du stade Balussou
- 1-15. Versement d'avance sur subvention aux associations
- 1-16. Modification de la délibération du 13 octobre 2020 portant sur la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et la Maison des Jeunes et de la Culture
- 1-17. Décisions municipales

II COMMANDE PUBLIQUE

- 2-1. Annule et remplace la délibération N° 2-2 du 13 octobre 2020 - Fourniture et acheminement de gaz naturel 2021 à 2024 adhésion groupement de commande UGAP
- 2-2. Prestations d'agents de restauration assurant le service, la manipulation des repas et le nettoyage - Années 2020 à 2024

III URBANISME ET STRATEGIE FONCIERE

- 3-1. Concession temporaire au lieu-dit « Cailloup » - Gaec des Barthelles
- 3-2. Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs
- 3-3. Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de Pamiers : commission locale
- 3-4. Dénomination de voie
- 3-5. Autorisation de participer à une vente aux enchères – Ancien hôtel BAURES
- 3-6. Constitution de servitudes lieu-dit Grosses de Périès
- 3-7. Echange de terrains sis Peyreblanque – Propriété PUJOL
- 3-8. Cession Bioqual
- 3-9. Cession d'un terrain nu sis chemin de Peyre-Plantade au profit de TEREKA

IV TRAVAUX / DEVELOPPEMENT DURABLE

- 4-1. Convention déneigement – Commune de Pamiers / Conseil Départemental de l'Ariège
- 4-2. Aménagements de l'avenue Irénée Cros depuis l'avenue de l'Ariège vers l'avenue de Foix et l'avenue de Foix
- 4-3. Candidature de la Ville de Pamiers à l'appel à projet Schéma Directeur Immobilier Energétique (SDIE) en partenariat avec la Communauté de Communes des Portes d'Ariège et Les communes de Saint-Jean du Falga, La Tour du Criou, Saverdun et Mazères
- 4-4. Cotisation 2020 – Conseil National des villes et villages fleuris

V CULTURE

- 5-1. Demande de subvention de l'association Art-Cade / Scène de musiques actuelles
- 5-2. Convention de mise à disposition d'un tableau d'Hyppolite LAZERGES à M. PESCI
- 5-3. Aide aux projets d'éducation artistique et culturelle du conservatoire – Demande de subvention auprès de la DRAC Occitanie
- 5-4. Demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Ariège (appel à projet de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-lgbt (DILCRAH) – Exposition – Conférence : « fragments : transmission de la mémoire de la Shoah »

VI RENOVATION URBAINE ET DE L'HABITAT

- 6-1. Validation et signature de l'avenant à la convention-cadre Action Cœur de ville engageant sa transformation en Opération de Revitalisation Territoriale (ORT : phase de déploiement) et valant convention d'OPAH-RU multi-sites sur les centres urbains de Pamiers, Saverdun et Mazères

VII SPORT / LOISIRS EVENEMENTIEL

- 7-1. Convention de mise à disposition de matériel

VIII PREVENTION SECURITE PUBLIQUE

- 8-1. Convention avec l'Agence Nationale du Traitement Automatisé des Infractions (ANTA)